



PRALOGNAN LA VANOISE

SAVOIE - FRANCE

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC SOUS FORME DE
CONCESSION DU DOMAINE SKIABLE
DE PRALOGNAN-LA-VANOISE

CONTRAT DE CONCESSION ANNEXE 1 – CAHIER DES CHARGES



Signé par DAVID, MAURICE, ANTOINE PONSON
Le 29/04/2025

ID: lx_wayE53YQWmWo

Signed with
Universign

MB de



PRALOGNAN LA VANOISE

SAVOIE - FRANCE

COMMUNE DE PRALOGNAN-LA-VANOISE - SAVOIE

Dossier de délégation de service public du domaine skiable sous forme de concession



Grande Casse - Sommet de la Savoie 3855 m

Cahier des charges

PRÉSENTATION DU PÉRIMÈTRE DÉLÉGUÉ

Pralognan la Vanoise, labellisé village d'Alpinisme compte sur son territoire une station de ski Alpin sous les pentes de la célèbre Grande Casse. Le domaine skiable alpin s'établit entre 1 410 et 2 355 mètres d'altitude et est équipé des remontées mécaniques suivantes :

- 1 téléphérique
- 2 télésièges fixes
- 2 télésièges débrayables
- 8 Tks à perche débrayable :
 - A. du Mey (même si plus en fonctionnement, encore enregistré)
 - Baroiz
 - Campanules
 - Creux noir (1)
 - Crocus
 - Insertan
 - Lance Gralette
 - Poucet
- 4 téléskis à corde bas (fil neige), appréciés comme des téléskis par le STRMTG. appartiennent à l'ESF qui les exploitent et les entretient..
 - Aladin (**Mise en place et désinstallation assurées par l'exploitant**)
 - Baroiz (fil neige) remplacé par l'ex tapis du Baroiz n'est plus en service
 - Bouquetin
 - Chamois (anciennement appelé ex Pré de la Scie)

L'ESF de Pralognan-La-Vanoise possède, exploite et entretient deux tapis "ourson" et piou-piou" sur le site du Pré de la Scie. Le domaine skiable assure le damage de ce site.

Le domaine skiable dispose

- A) de 24 pistes de ski alpin :
- 9 vertes
 - 3 bleues
 - 8 rouges
 - 4 noires
 - auxquelles s'ajoutent 5 pistes ludiques et deux pistes de luge.
- B) et 5 pistes de ski nordique sur 27 kms de long
- 1 boucle verte
 - 1 boucle bleue
 - 2 boucles rouges
 - 1 boucle noir

1. LA CENTRALE DE RÉSERVATION

Pralognan possède également une centrale de réservation avec 25 ans d'expérience, six partenaires professionnels agréés et plus de 400 hébergements disponibles. Deux salariées animent la centrale. Cette activité est intégrée dans le périmètre de la DSP.

Centrale réservation 22/23			
Recettes		Dépenses	
Commissions	94 986 €	Charges	5 000 €
Frais dossiers	16 718 €	Personnel	82 650 €
Prestations	15 604 €	DAP	500 €
		Résultat	39 158 €

Le parc de lits de Pralognan est remarquablement orienté en lits marchands 77%.

Le taux de conversion des nuitées en ski alpin est excellent, proche ou supérieur à 50%. La répartition des JS entre excursionnistes et touristes a été estimée faute d'enquête ad hoc.

Le taux de conversion en piéton des non-skieurs est plutôt bon

- 8,5% en 21/22
- 6,3% en 22/23

Nature	Lits	Nuitées hiver 21/22	Nuitées hiver 22/23
Opérateurs professionnels	4 833	279 431	290 876
Opérateurs marchands non pro	1 458	78 772	79 842
Résidences secondaires	1 836	66 097	62 382
Total nuitées		424 300	433 100
		Hiver 21/22	Hiver 22/23
JS plurijournaliers		218 825	199 862
Quote-part forfaits journées affectée aux touristes		9 935	9 502
JS de forfaits Journées /heures		33 116	31 674
Taux de transformation des nuitées en JS		54%	48%

2. LE DOMAINE DE SKI ALPIN

Deux secteurs constituent le domaine (données issues du Système d'Information Géographique) :

Le Mont Bochor

NOMS PISTES	Long (M)	Sup (ha)
CAMPANULES	360	2,52
LES MONCHUS	1760	3,37
CROCUS	130	1,10
LES CRETES	2000	11,97
LA COMBE	1300	6,81
BOCHOR	690	4,27
LES TORCHES	740	0,62
L'EPENA	590	1,90
LES GLIERES	755	2,31
LES PARIETTES	3250	8,02
SECTEUR MT BOCHOR	11575	42,89

Les Fontanettes

NOMS PISTES	Long (M)	Sup (ha)
JARDIN D'ENFANTS*	409	1,49
FLOTTE	1850	1,26
ARCELIN	1690	1,46
LE POUGET	200	2,10
RETOUR STATION	660	0,51
BARIOZ	290	1,51
LES FONTANETTES	920	3,30
LES MARMOTTES	2030	6,00
LES AROLLES	370	0,98
COMBÉ DES BIEUX	920	2,86
LES BOSSES	620	1,13
LES LANCHES	1090	1,80
ISERTAN	470	6,06
COULOIR DE L'EAU	860	1,45
SECTEUR FONTANETTES	12 398	31,92



(*) Le Jardin d'Enfants est implanté sur le site du Pré de la Scie (pied de l'Isertan).

Le domaine est par ailleurs doté d'un réseau de neige de culture qui couvre 47,5 Ha sur une surface totale de pistes de 75 Ha, soit 63%.

3. LE DOMAIN DE SKI NORDIQUE

Le site nordique de Pralognan a obtenu le Label « 3 Nordics » avec l'excellence en services. Il comprend 27 km de pistes entretenues et tracées en classique et skating dont :

- 1 circuit vert de 3 km,
- 1 circuit bleu de 5,5 km,
- 2 circuits rouge de 7 km et 2 km,
- 1 circuit noir de 9,5 km.

C'est le sixième site nordique le plus important de Savoie. Le domaine alterne entre plateaux et forêts et propose aussi bien du ski classique que du skating de tous niveaux. Des chemins parallèles sont aménagés pour les balades à pied ou en raquettes, offrant différents points de vue sur les hameaux traditionnels et les sommets.



4. ITINÉRAIRES BALISÉS DE SKI DE RANDONNÉE



Outre le fait que le terrain de jeu soit immense pour la pratique du ski de randonnée au cœur des massifs préservés et sauvages du Parc national de la Vanoise, Pralognan offre également la possibilité de découvrir et pratiquer cette discipline à travers 2 itinéraires balisés et entretenus.

Le domaine propose également un forfait "randonnée" Le Pass Randonneur qui permet d'accéder

plus rapidement aux hautes altitudes. Il offre l'accès aux télésièges de l'Edelweiss et du Génépi ou au téléphérique permettant ensuite de débuter l'itinéraire choisi.

A titre indicatif, la montée est fixée à 14 € pour la saison 2024/2025.

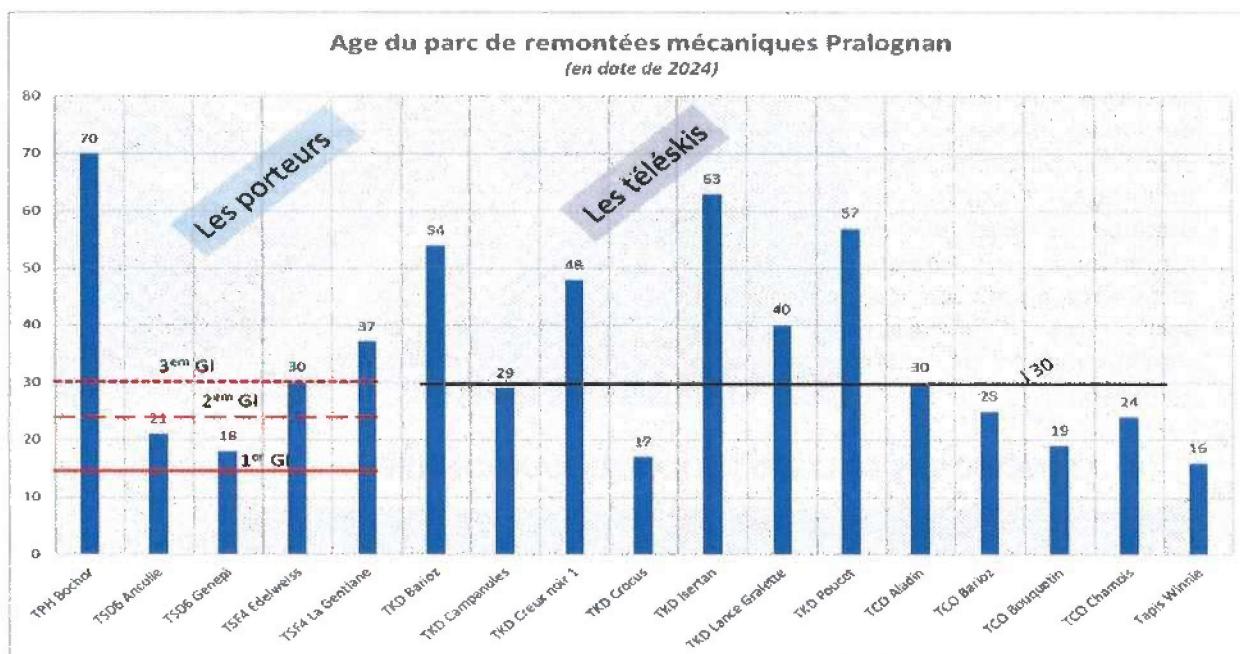
5. ITINÉRAIRES DE MARCHE & RAQUETTES

9 sentiers piétons, balisés et entretenus régulièrement permettent de découvrir Pralognan et ses alentours (Chaberne, la Corniche, la Croix, le village de Cholière, les Fontanettes, les Granges, le Plateau, le Pont de Gerlon et la table d'orientation).

Au départ de chaque sentier, un panneau renseigne de la praticabilité de l'itinéraire. Par ailleurs, l'état de praticabilité des sentiers est disponible dans le hall du téléphérique, au départ du domaine nordique, à l'Office de Tourisme ainsi que sur la page web.

6. LE PARC DE REMONTÉES MÉCANIQUES

Le diagramme ci-dessous distingue les porteurs des téléskis et précise les âges de chaque appareil.



FICHIER CAIRN

Les porteurs

Catégorie	Dénomination	Constructeur	Année posé	Dénivelée (m)	Capacité (pers)	Longueur (m)	Débit (personnes/ heure)	Vitesse (m/s)
téléphérique bicâble à va et vient	BOCHOR	NEYRET-BELIER	1954	600	33	1086	600	8,50
Catégorie	Dénomination	Constructeur	Année posé	Dénivelée (m)	Capacité (pers)	Longueur (m)	Débit (personnes/ heure)	Vitesse (m/s)
télésiège à attache débrayable	ANCOLIE	LEITNER	2003	350	6	1530	2000	5,00
télésiège à attache fixe	EDELWEISS	POMAGALSKI	1994	246	4	1007	2000	2,50
télésiège à attache débrayable	GENEPI	LEITNER	2006	368	6	1617	1800	5,00
télésiège à attache fixe	LA GENTIANE	G.M.M.	1987 (2011 Pralognan)	342	4	730	1800	2,25

Les téléskis

Station	Category	Dénomination	Constructeur	Année posse	Saison	Déroulés (m)	Capacité (pers)	Longueur (m)	Pente moyenne (%)	Pente max (%)	Débit (personnes/ heure)	Vitesse (m/s)
PRALOGNAN	Téléski à perche débrayable	AIGUILLE DE MEY	MONTAZ MAUTINO	1962	Hiver	130,00	1	473		36,00	900	3,70
PRALOGNAN	Téléski à corde bas	ALADDIN	PELLAT-FINET	1994	Hiver	8,00		100	8,89	12,00	640	1,20
PRALOGNAN	Téléski à corde bas	BARIOZ	SCHIPPERS	1999	Hiver	4,00		45	0,00	15,40	600	1,00
PRALOGNAN	Téléski à perche débrayable	BARIOZ	MONTAZ MAUTINO	1970	Hiver	35,00	1	230	0,00	32,00	500	2,00
PRALOGNAN	Téléski à corde bas	BOUQUETIN	SCHIPPERS	2005	Hiver	3,00		40	0,00	10,00	600	0,80
PRALOGNAN	Téléski à perche débrayable	CAMPANULES	PONAGALSKI	1995	Hiver	69,00	1	365	0,00	27,00	540	2,55
PRALOGNAN	Téléski à corde bas	CHAMOIS (EX PRE DE LA SCIE)	SCHIPPERS	2000	Hiver	3,00		40	0,00	10,00	600	1,00
PRALOGNAN	Téléski à perche débrayable	CREUX NOIR 1	PONAGALSKI	1976	Hiver	405,00	1	1809		38,00	840	4,00
PRALOGNAN	Téléski à perche débrayable	CROCUS	PONAGALSKI	1988	Hiver	19,00	1	137	14,07	15,10	695	1,20
PRALOGNAN	Téléski à perche débrayable	INSERTAN	MONTAZ MAUTINO	1951	Hiver	188,00	1	540	0,00	66,00	615	3,77
PRALOGNAN	Téléski à perche débrayable	LANCE GRALETTE	PONAGALSKI	1984	Hiver	29,00	1	180	16,20	20,00	525	2,61
PRALOGNAN	Téléski à perche débrayable	POUCET	MONTAZ MAUTINO	1967	Hiver	33,00	1	204		17,00	600	2,60

Les téléskis à cordes ne font pas partie du périmètre ils appartiennent à l'ESF de Pralognan-la-Vanoise.

7. LE RÉSEAU DE NEIGE DE CULTURE

Le domaine est doté de 94 enneigeurs permettant de couvrir plus de 47,5 Ha sur les 75 Ha, soit + de 63%.

Hormis le secteur Insertan, la ressource en eau provient d'une microcentrale hydroélectrique («La Glière») exploitée par GEG SE, qui est alimentée par une conduite forcée dont la source est située aux « Barmettes ».

Le domaine skiable de Pralognan la Vanoise est autorisé à prélever 140 000 m³ /an via un piquage pris sur la conduite de la centrale de « La Glière ».

Surfaces des pistes couvertes

NOMS PISTES	Long (M)	Sup (ha)	Déni (M)	Canons neige	Sup ha neige
CAMPANULES	360	2,52	71	4	2,52
LES MONCHUS	1760	3,37	227	12	3,37
CROCUS	130	1,10	40	3	1,10
LES CRETES	2000	11,97	346	8	8,20
LA COMBE	1300	6,81	286	12	6,81
BOCHOR	690	4,27	158		
LES TORCHES	740	0,62	174		
L'EPENA	590	1,90	204	2	1,90
LES GLIERES	755	2,31	241		
LES PARIETTES	3250	8,02	817		
SECTEUR MT BOCHOR	11575	42,89	2564	41	23,9
NOMS PISTES	Long (M)	Sup (ha)	Déni (M)	Canons neige	Sup ha neige
JARDIN D'ENFANTS	409	1,49	50		
FLOTTE	1850	1,26	206	3	1,26
ARCELIN	1690	1,46	133		
LE POCET	200	2,10	50		
RETOUR STATION	680	0,51	56	4	0,51
BARIOZ	290	1,51	44	3	1,51
LES FONTANETTES	920	3,30	200	7	3,30
LES MARMOTTES	2830	6,00	790	12	6,00
LES AROLLES	370	0,98	118	6	0,98
COMBE DES BIEUX	920	2,85	199	10	2,85
LES BOSSES	620	1,19	159	1	1,13
LES LANCHES	1090	1,30	202		
INSERTAN	470	6,06	183	7	6,08
COULOIR DE L'EAU	860	1,45	230		
SECTEUR FONTANETTES	12 399	31,92	2620	53	23,62

Concernant l'*Insertan*, la conduite permettant l'enneigement automatique du stade de l'*Insertan*, et du jardin d'enfants nécessitera probablement des travaux de réfection.

A titre indicatif, les consommations d'eau pour l'enneigement du stade *Insertan* sur les 2 dernières saisons d'hiver sur le réseau AEP sont les suivantes :

Saisons	Conso. en m3
2022-2023	18847
2023-2024	16406

Pour mémoire :

La totalité de l'enneigement artificiel a représenté une consommation d'eau

- pour la saison 2022/2023 de 123 631 m³
- pour la saison 2023/2024 de 91 507 m³

8. LE PARC ROULANT

Afin d'entretenir le domaine été comme hiver, Pralognan est doté du parc roulant suivant :

Véhicules utilitaires et 4X4

Engins de damage - motoneige et Quad

VEHICULES ET UTILITAIRES LEGERS			4X4
N°	Marque	Immatriculation	Date 1ère mise en circulation
1	ISUZU D MAX	EM 423 NJ	12/12/2008
2	MITSUBISHI L200	DK 784 YQ	15/10/2014
3	TOYOTA HILUX	FQ 396 GX	08/06/2020
4	TOYOTA HILUX	GX 276 FK	30/05/2024
4	PEUGEOT 208	CZ 173 AE	27/09/2013
5	TOYOTA YARIS CROSS	GC 377 WS	09/11/2021

ENGINS DE DAMAGE - MOTOS NEIGE - QUAD	
DAMEUSES compris matériel embarqué (*)	Nombre
KASSBOHRER PB 600 POLAR TREUIL 12/2018	1
KASSBOHRER PB 600 POLAR 15/03/2023	1
KASSBOHRER PB SELECT 10/01/2018	1
KASSBOHRER PB 100 02/2019	1
YAMAHA VIKING EPS	1
POLARIS RANGER FB 366 MT 31/10/2018	1
ARTIC CAT BEARCAT Z1 XT 2015	1

9. PLAN D'INTERVENTION POUR LE DÉCLENCHEMENT DES AVALANCHES

Pralognan est doté d'un PIDA comportant 36 pentes ou couloirs à sécuriser, à travers différentes techniques :

- Grenadage par lancer de charges explosives,
- Grenadage depuis l'hélicoptère ou Daisybel,
- Déclenchement en ski encordé,
- GAZEX pour la mise en sécurité de la RD 915.

Cinq secteurs sont répertoriés dans le PIDA de Pralognan :

1- SECTEUR BOCHOR

ZONE A = LES GLIÈRES / GRANDE BOSSE / RELAIS / LES CRÊTES DE BOCHOR

MISSION 10001 : LES GLIÈRES

MISSION 10002 : GRANDE BOSSE / RELAIS

MISSION 10003 : LES CRÊTES DE BOCHOR

ZONE B = LES PARIETTES

MISSION 10004 : COULOIRS NORD
MISSION 100041 : BENEVERIERS
MISSION 10005 : PIDA HÉLICO PARIE

ZONE C = LES MONCHUS

MISSION 10006 : TELEPHERIQUE
MISSION 10007 : MONCHUS
MISSION 10008 : TORCHES

2- SECTEUR FONTANETTES

ZONE D = POINTE DU DARD / POINTE EST DU GRAND MARCHET / COULOIR DE L'EAU

MISSION 20001 : PIDA HÉLICO POINTE DU DARD
MISSION 20002 : PIDA HÉLICO POINTE EST DU GRAND MARCHET
MISSION 20003 : LE COULOIR DE L'EAU
MISSION 20004 : ISERTAN

3- 3- SECTEUR CHOLLIERE

ZONE E = CHOLLIERE / PLASSA / ISERTAN

MISSION 30001 : CHOLIERE PIDA HÉLICO DOMAINE NORDIQUE
MISSION 30002 : PLASSA PIDA HÉLICO DOMAINE NORDIQUE
MISSION 30003 : ISERTAN PIDA HÉLICO DOMAINE NORDIQUE

4- SECTEUR AIGUILLE DE MEY (Voir document PIDA RD 915)

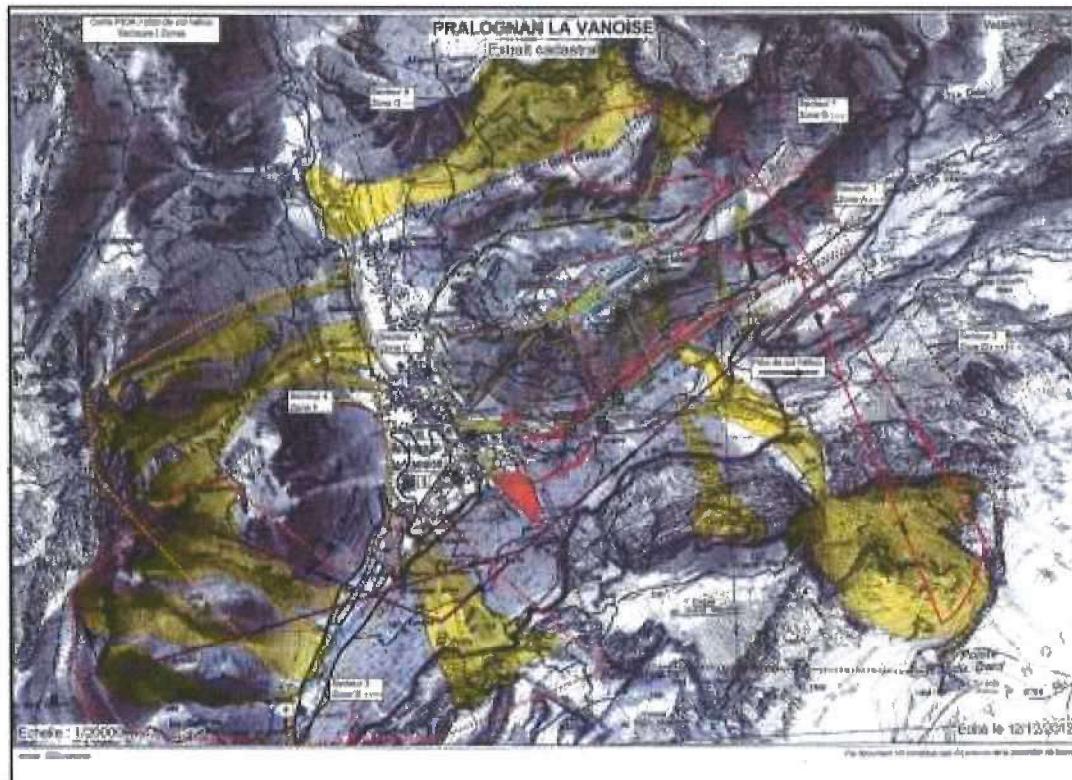
ZONE F = NAPREMONT / GRAND TRABLON / AIGUILLE D'AOÛT

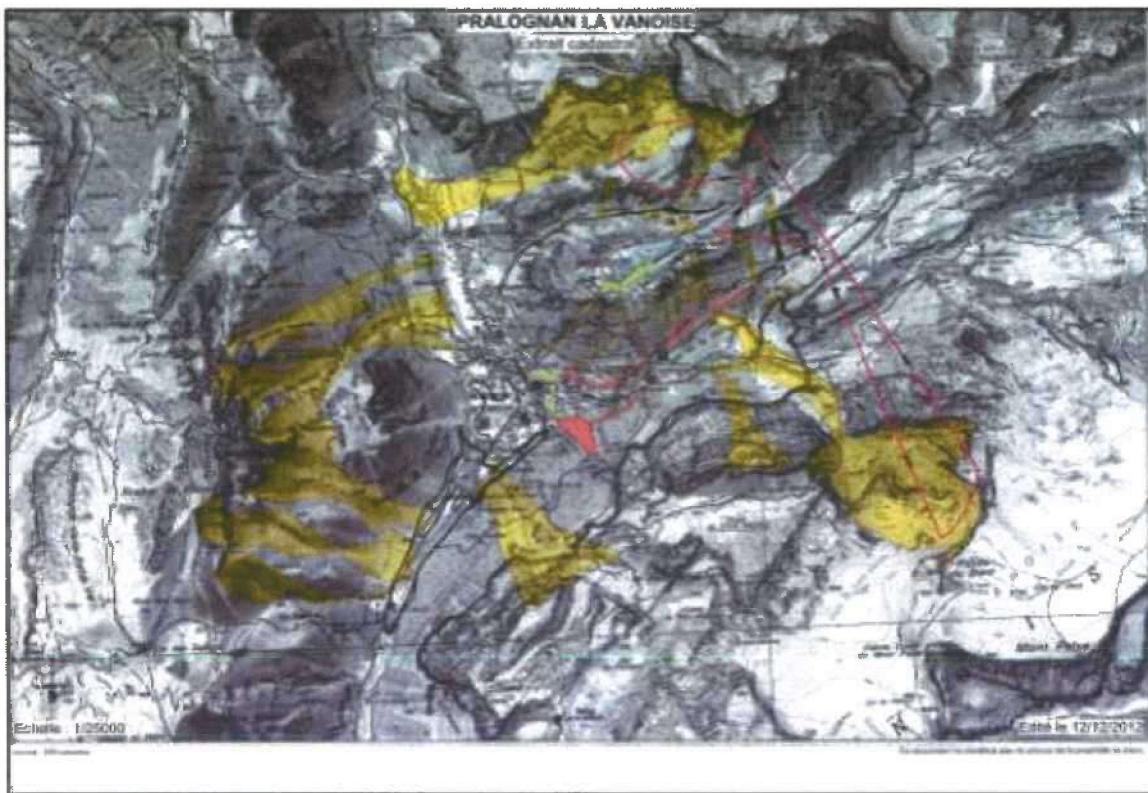
MISSION 40001 : NAPREMONT PIDA ROUTIER RD 915 GAZEX OU PIDA HÉLICO
MISSION 40002 : GRAND TRABLON PIDA ROUTIER RD 915 GAZEX OU PIDA HÉLICO
MISSION 40003 : AIGUILLE D'AOÛT PIDA ROUTIER RD 915 GAZEX OU PIDA HÉLICO

5- SECTEUR COL DE LESCHAUX

ZONE G = COL DE LESCHAUX

MISSION 50001 : COL DE LESCHAUX PIDA HÉLICO (sur décision de la commission de sécurité)





PIDA – carte au 1/25 000^{ème}

CONTEXTE DE LA PRÉSENTE PROCÉDURE

Projetant le contrat de DSP sur une durée de 25 ans, la commune de Pralognan-la-Vanoise est également consciente et sensible aux effets du changement climatique : le site est en première ligne et est confronté à la fonte des glaciers et aux conséquences des évolutions de la T°.

A travers le souhait politique de pérenniser la vie du village en préservant son environnement exceptionnel, les élus de Pralognan ont lancé plusieurs projets structurants. Parmi les quatre axes principaux, trois d'entre eux sont en lien direct avec l'exploitation du domaine skiable :

1. tout d'abord l'optimisation du domaine skiable portée par la présente procédure de renouvellement de la délégation de service public visant :
 - à la restructuration du domaine skiable par le renouvellement d'appareils structurants destinés à servir d'ascenseur, notamment vers le Parc de la Vanoise en été ;
 - et à la mise en valeur du domaine skiable par une scénarisation, des animations, de la signalétique etc... liées aux remontées, mais aussi au patrimoine naturel entourant Pralognan et aux projets déclinés ci-dessus ;
2. la mise en valeur d'un environnement exceptionnel à préserver grâce au projet "portes de parc" porté en collaboration avec le Parc National de la Vanoise visant à valoriser les vallées hautes et les accès au parc ;
3. le projet de création d'un lieu de rencontre et de savoirs sur les enjeux et les risques en montagne qui aurait vocation à :
 - à accueillir les scientifiques et les universitaires afin qu'ils puissent échanger
 - mais aussi à sensibiliser le public,
 - voire à accueillir des entreprises innovantes (start-up Campus)

Climsnow

La commune a fait procéder à l'étude ClimSnow dont les conclusions lui ont été remises à l'automne 2024.

Malgré une baisse attendue de l'enneigement naturel, se traduisant par des saisons plus ou moins favorables, le damage des pistes et la production de neige de culture permettront d'atténuer l'impact du changement climatique à l'horizon 2050.

Les zones basses vont tout de même se fragiliser plus rapidement que le reste du domaine et leur viabilité pourra être garantie quasi uniquement, grâce à la production de neige lors des saisons défavorables.

Dans ce contexte, tout en permettant globalement toujours la pratique du ski, l'Autorité Organisatrice souhaite engager une transformation, au moins partielle, de l'offre touristique de la station.

LE SECTEUR DU BOCHOR : BELVEDERE SUSPENDU SUR LES SOMMETS ET GLACIERS ENVIRONNANTS

Secteur emblématique, au cœur du domaine skiable, le Plateau du Bochor offre une vue exceptionnelle sur les plus hauts sommets entourant Pralognan la Vanoise.

Deux accès au site du Bochor existent actuellement :

Photo : H. Escudéra

★ Un accès direct depuis le téléphérique



Trois minutes sont nécessaires pour que les clients atteignent la gare amont située 586 mètres plus haut que la gare aval. Cet appareil est bien emprunté tout au long de la journée avec des pics le matin et en début d'après-midi, dus à son accès rapide en altitude. Le téléphérique est prévu pour être exploité à la descente, permettant ainsi de ramener les clients en cœur de station bien que les pistes de retour sur la station soient équipées d'enneigeurs.

Caractéristiques d'exploitation

Saison d'exploitation : Hiver et Été

Capacité : 32+1 personne(s)

Débit à la montée : 544 personnes/heure (100%)

Débit à la descente : 544 personnes/heure (100%)

Temps de Trajet : 3min27

Vitesse d'exploitation : 8.5 m/s

Caractéristiques Géométriques

Altitude Aval : 1416 m

Altitude Amont : 2002 m

Dénivelée : 586 m

Longueur développée : 1086 m

Pente Maxi : 92 %

Pente Moyenne : 66

La Gare Aval

La gare aval est située sur le front de neige principal de la station. Implantée au centre du village, elle est attenante à un bâtiment accueillant notamment les caisses des remontées mécaniques.



Photo : remontées-mécaniques.net



Photo : remontées-mécaniques.net

La Ligne

La Ligne parcourt les 1086 mètres du tracé qui séparent les deux gares d'une seule portée. Vu le peu de distance parcouru et la forte dénivellation, la ligne monte fortement avec une pente maximale proche des 100% d'inclinaison.



La Gare Amont

La gare amont est en limite de barres rocheuses, peu avant le sommet du Mont Bochor. La plateforme centrale n'est pas d'origine. Elle a été remplacée par un ensemble métallique en caillebotis, alors qu'auparavant il s'agissait d'un ouvrage en béton. La gare est réduite puisque seules les fosses des contrepoids sont à l'intérieur du bâtiment.





Le téléphérique du Bochor donne également accès au restaurant d'altitude du Pachu.

★ Un accès par l'emprunt de deux télésièges fixes (Edelweiss et Gentiane)

TSF4 Edelweiss

Installé en 1994, le TSF4 de l'Edelweiss est devenu le nouvel appareil partant du front de neige de Pralognan. Ce télésiège se situe au départ des pistes de la station. Il prend la direction de la vallée des Glières. Son arrivée se situe non loin du télésiège de la Gentiane. Ainsi l'accès aux appareils situés dans la vallée des Glières est plus direct et dans un temps de montée acceptable pour un appareil fixe.

Long seulement de 1007 mètres, le temps de montée théorique est inférieur à sept minutes. Ceci est dû également à la présence d'un tapis d'embarquement permettant une vitesse d'exploitation théoriquement plus élevée.

Le TSF4 de l'Edelweiss et celui de la Gentiane assurent le rôle de délestage du téléphérique, dont le débit est limité qui plus est, les jours de forte affluence.

Il permet de rejoindre également le télésiège débrayable du Génépi qui a remplacé le téléski de Fontanettes en 2006. Cet appareil permet également la desserte du hameau des Fontanettes, avec l'Auberge du même nom et via le télésiège débrayable du Génépi, le refuge des Barmettes.



Photo : H. Escudéra



DSP Pralognan-La-Vanoise cahier des charges



Photo : H. Escudéra

Caractéristiques d'Exploitation

Saison d'exploitation : Hiver

Capacité : 4 personne(s)

Débit à la montée : 2000 personnes/heure (100%)

Débit à la descente : 1000 personnes/heure (50%)

Vitesse d'exploitation : 2.5 m/s

Temps de Trajet : 6min42

Tapis d'Embarquement : Oui

Caractéristiques Géométriques

Altitude Aval : 1415 m

Altitude Amont : 1661 m

Dénivelée : 246 m

Longueur développée : 1007 m

Pente Maxi : 65 %

Pente Moyenne : 24 %

TSF 4 Gentiane, liaison avec le secteur du Bochor

Le télésiège de la Gentiane est situé sur le front de neige du hameau des Fontanettes. Il est accessible, tant depuis la station par le télésiège de l'Edelweiss, que depuis toutes les pistes desservies par le téléporté du Génépi.

Gentiane relie les fronts de neige des Fontanettes et du Bochor. Il a donc un rôle important de liaison. Il permet aux skieurs venant de la vallée des Glières de remonter sur le plateau du Bochor, sans avoir à redescendre sur Pralognan pour emprunter le téléphérique.



Plan : remontées-mécaniques.net

Le TSF4 de la Gentiane est un appareil de récupération (TSF4 de l'Oursière / 7 Laux), construit en 1987 et démonté en 2010

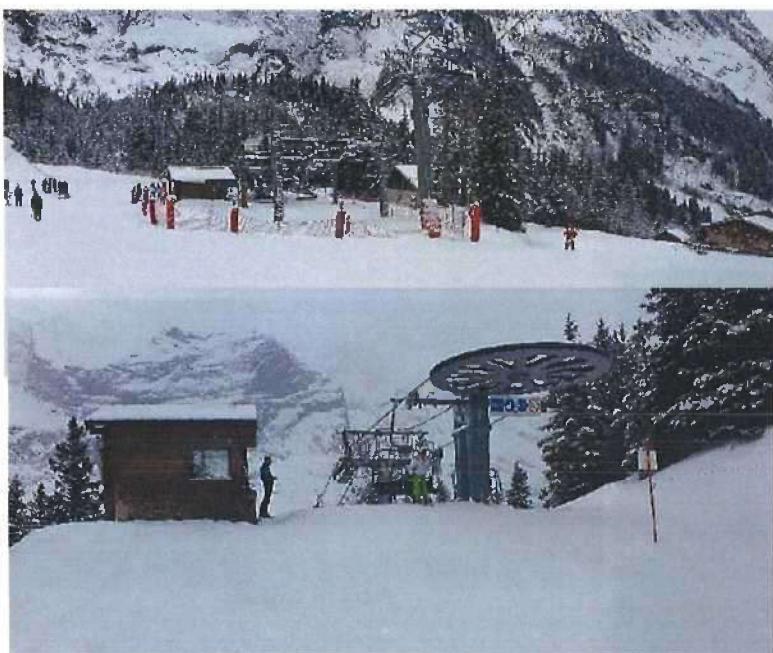


Photo : H. Escudéro

Caractéristiques d'exploitation

Saison d'exploitation : Hiver

Capacité : 4 personnes

Débit à la montée : 1800 personnes/heure (* 2000 personnes/heure)

Débit à la descente : 598 personnes/heure (* 660 personnes/heure)

Vitesse d'exploitation : 2,25 m/s

Sens de montée : Par la droite

Dispositif d'aide à l'embarquement : Non

Caractéristiques géométriques

Altitude aval : 1653 m

Altitude amont : 1995 m

Dénivelé : 342 m

Longueur développée : 730 m

Longueur horizontale : 645 m

Portée la plus longue : 159 m

Pente moyenne : 53,01 %

Pente maximale : 67,1 %

Temps de trajet : 5 minutes 25 secondes

LES ATTENDUS EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

1. RATIONALISER L'ACCÈS AU BOCHOR

Il est attendu des candidats de se positionner sur une solution technique permettant d'optimiser les coûts d'exploitation et les investissements sur les actuels accès au Bochor.

Pour rappel :

- Le téléphérique emblématique de Pralognan dispose d'un débit limité et coûte cher en entretien et exploitation

Le maillon alternatif

- Le TSF de l'Edelweiss propose du ski propre et une liaison entre Front de neige de Pralognan et les Fontanettes mais présente des contraintes d'exploitation vis-à-vis des piétons, lorsque ceux-ci sont mélangés aux skieurs
- A l'image du TSF de l'Edelweiss, le TSF des Gentianes rentre dans un régime quinquennal de grandes inspections et propose du ski propre ainsi que la liaison entre Fontanettes et Bochor.

Conscient de l'impossibilité financière de changer tous ces appareils, le maître d'ouvrage attend une proposition réaliste de fonctionnement été et hiver, cohérente avec la mise en valeur du plateau du Bochor et la recherche de revenus complémentaires en termes de diversification.

2. MISE EN VALEUR ÉTÉ ET HIVER DU PLATEAU DU BOCHOR ET DIVERSIFICATION

Le plateau du Bochor offre un panorama grandeur nature sur les 4 points cardinaux de Pralognan-la-Vanoise. Depuis le sommet, qui domine Pralognan de plus de 600 mètres, la clientèle de Pralognan peut contempler la vue sur le village et la vallée de Chavière et profite des tables de lecture et notamment de la table géologique. On peut également apprécier une partie du domaine skiable de Pralognan avec pour toile de fond l'aiguille de la Vanoise et le plus haut sommet de la Savoie : la Grande Casse. Une invitation à découvrir ces paysages grandioses en hiver...

Ce site mérite d'être plus mis en valeur.

Au sommet du Mont Bochor, une communication pourrait être avantageusement proposée autour de cette "destination de légende", berceau de l'alpinisme (1860) et des sports d'hiver (Albertville 1992).

Aux portes du Parc National de la Vanoise, au pied des plus hauts glaciers, le Mont Bochor est l'image même d'une nature majestueuse.

Pralognan la Vanoise est également un terroir authentique, village de montagne qui vit toute l'année, des exploitations agricoles continuent de façonner les terrains et alpages aux alentours.

Pralognan est une terre d'accueil où les Pralognanais communiquent leur passion et amour de la montagne.

Labelisé "Terre d'Alpinisme" en Août 2022, Pralognan est le quatrième territoire français à recevoir cette distinction.

Pour beaucoup, l'alpinisme et le ski-alpinisme (ski de randonnée) sont une pratique sportive qui consiste à effectuer des ascensions en haute montagne, grâce à différentes techniques de progression : escalade, crampons, ski, cordées... Mais l'alpinisme ne se limite pas au sport.

C'est en se basant notamment sur ces éléments que l'alpinisme a été inscrit au Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité par l'Unesco fin 2019, projet porté et soutenu par la Ville de Chamonix, Courmayeur (Italie) et Orsières (Suisse).

Afin de défendre et promouvoir les valeurs retenues par l'Unesco pour l'Alpinisme, le Comité Alpinisme UNESCO France a créé le label « Terre d'Alpinisme » pour les territoires qui s'engagent à défendre, promouvoir et animer les valeurs retenues par l'Unesco pour l'Alpinisme. A ce jour 4 territoires ont obtenu ce label : Chamonix, Bessans / Bonneval-sur-Arc, 2ème territoire (Savoie), Cauterets (Hautes Pyrénées), Pralognan / Le Planay / Champagny La Vanoise (Savoie).

A travers un nouveau potentiel accès au plateau du Bochor, l'Autorité Organisatrice attend de son futur délégataire qu'il transforme le souhait politique de rendre le Plateau du Bochor attractif, non seulement l'hiver mais également l'été et potentiellement aux ailes de saison.

Il est attendu des candidats d'ébaucher des idées en matière de diversification et d'équipements, qui devront être néanmoins en lien avec les besoins économiques du site.

L'objectif final étant d'attirer différents publics sur le plateau et de leur proposer de découvrir et de mieux apprécier les richesses d'un territoire.

Ainsi autour du Plateau du Bochor et de la gare d'arrivée de l'actuel téléphérique, il est attendu des candidats de proposer la mise en valeur du site et de son patrimoine, d'ébaucher des propositions en matière de diversification, communication, scénarisation.

Prenant en compte l'objectif de rationaliser l'accès au plateau du Bochor dans leurs propositions, les candidats pourront faire part de leurs idées en matière de valorisation et de scénarisation de la gare d'arrivée du téléphérique ainsi que des cabines.

Ils devront pour cela présenter leur(s) vision(s) à l'appui de plans, descriptifs, insertions et premières estimations financières.

3. CORRECTION ET AMÉNAGEMENT DES PISTES DE RETOUR - RÉSEAU NEIGE DE CULTURE

Des projets complémentaires ont été identifiés par la collectivité pour assurer le retour par piste des débutants.

	Estimation des investissements comprenant études et travaux
Extension réseau neige sur piste flottes	500 000€
Terrassement de Dérotchu	570 000 €
Remplacement et déplacement du TK Barioz par un tapis	890 000€

4. RÉALISATION DES GRANDES INSPECTION ET I30

En fonction de la solution proposée par le candidat et le réaménagement du parc de remontées mécaniques induit, il identifiera la programmation des Grandes inspections pour la durée de la délégation en s'appuyant sur les programmes réalisés antérieurement conformément aux guides RM.

Pour l'ensemble de ces éléments Il est attendu de la part des candidats qu'ils projettent leur(s) scénario(s) à travers un prévisionnel d'exploitation intégrant le financement et l'amortissement de leur investissement.

5. AUTRES PROPOSITIONS

Le candidat pourra faire d'autres propositions qu'il devra justifier.